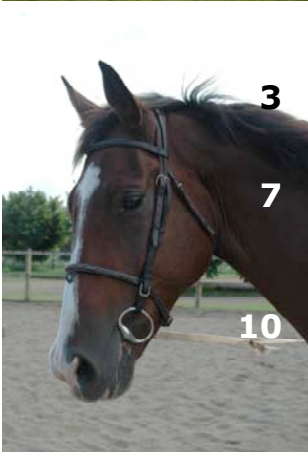


# Sommaire



Contexte et objectifs de l'étude

**3**

La filière cheval en Nouvelle-Calédonie

**7**

La place du Territoire par rapport à la Métropole et aux DOM-TOM

**10**

Chevaux et cavaliers

**11**

Spécificités des structures équestres

**17**

Les activités équestres

**22**

Les données économiques

**24**

Les données sportives

**33**

Conclusion

**35**

Bibliographie

**37**

# Contexte et objectifs de l'étude

**Objectif : analyser le potentiel de croissance de chaque activité et accompagner le développement.**

Les activités liées au cheval et à sa pratique font partie du patrimoine calédonien. Que ce soit le cheval de travail, l'élevage, l'équitation de sport et de loisirs ou les courses hippiques, toutes participent de manière significative à la vie de la Nouvelle-Calédonie : elles créent de la richesse, des emplois et contribuent à son attrait touristique. Déjà importantes, ces différentes activités connaissent un développement certain.

Conscient de cette réalité, le Comité d'Equitation de Nouvelle-Calédonie (C.E.N.C) décide, fin 2005, de mener une étude sur la filière « cheval » afin d'en mesurer le poids économique sur le Territoire, de mieux analyser le potentiel de croissance de chaque activité et d'accompagner leur développement.

Parallèlement, à la même période, l'UPRA-Equine avec le soutien de la Province Sud missionne un fonctionnaire provincial de la Direction du Développement Rural, M. Philippe Séverian, pour conduire une enquête sur la filière équine.

Géographiquement, l'enquête de M. Séverian<sup>1</sup> ne porte que sur la Province Sud et se déroule en deux étapes. La première, en 2005, consiste à mesurer « *l'existant et la position des acteurs locaux* ». La seconde, en cours de réalisation, a comme intitulé « *Animation et proposition de développement de la filière en 2006* ».

---

<sup>1</sup> P. Séverian, *La passion du cheval en Nouvelle-Calédonie-2005*

***Près de 85% des membres du CENC ont répondu au questionnaire***

Pour la 1<sup>ère</sup> partie de cette enquête, le CENC a proposé, dans un souci d'efficacité évident, d'associer les deux démarches.

Les données collectées par le CENC ont alimenté l'enquête de M. Séverian et le rapport de ce dernier donne des points de repère à l'analyse des résultats de l'enquête du Comité d'Equitation.

## **Méthodologie**

L'ensemble des membres du Comité d'Equitation a été sollicité pour participer à cette étude.

Le questionnaire de base de l'enquête qui couvre 13 thématiques a été présenté aux membres du CENC.

Au total, 19 structures y ont répondu, soit 83%. En dehors de celles basées en Province Nord qui ont répondu par courrier, toutes les entités ont fait l'objet d'un entretien approfondi, direct ou téléphonique, de 1h à 3h chacun.

Dans tous les cas, l'accueil a été particulièrement favorable et chaleureux et tous les interlocuteurs ont remarquablement coopéré.

## Outils documentaires

**Comparer le développement des pratiques équestres en Nouvelle-Calédonie, dans les Dom-Tom et en Métropole, donne une approche intéressante de leurs évolutions**

Ce travail d'enquête s'est aussi appuyé sur des outils documentaires réalisés par les organismes professionnels métropolitains du monde équin et agricole. Ces informations ont permis de faire des comparaisons intéressantes sur le développement des pratiques équestres en Nouvelle-Calédonie, dans l'ensemble des Dom-Tom et en Métropole.

Pour les données concernant spécifiquement la Nouvelle-Calédonie, le mémoire réalisé par A. Guillemain en 2004 - et dont les données couvrent l'ensemble du Territoire - a servi de point de référence, de même que celui de P. Séverian à l'issue de l'enquête que nous avons menée conjointement.

Concernant les chiffres globaux sur le nombre d'équidés, la présente analyse se base sur les données de P. Séverian (les plus récentes).

Il convient néanmoins de rappeler qu'il n'existe à ce jour aucun recensement précis du cheptel équin en Nouvelle-Calédonie.

Les données générales se rapportant à la Métropole et à l'Outre-Mer proviennent essentiellement de la FFE, de la FIVAL<sup>2</sup>, des Haras Nationaux, du GHN<sup>3</sup> et de l'INRA<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> FIVAL : Fédération Interprofessionnelle du Cheval de Sport, de Loisir et de Travail

<sup>3</sup> GHN : Groupement Hippique National

<sup>4</sup> INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

## Les difficultés rencontrées

Le temps a incontestablement été un facteur qui a rendu difficile la réalisation de cette étude. En effet, cette entreprise, entièrement bénévole, a nécessité de nombreuses heures pour rencontrer les professionnels, collecter les informations, traiter les données et effectuer la phase d'analyse.

Par ailleurs, la réalisation de l'enquête mandatée par l'UPRA-équine sur un sujet similaire a amené le Comité à adapter son questionnaire et sa méthode de travail.

# La filière cheval en Nouvelle-Calédonie

*Les acteurs de la filière ont exprimé la volonté de se rassembler et d'élaborer des projets de développement communs*

*L'offre s'est diversifiée et a gagné en qualité.*

En Nouvelle-Calédonie, le cheval est toujours un outil de travail, de plus en plus un loisir quotidien, une pratique sportive en progression constante et un potentiel touristique en devenir.

Ces dernières années, l'équitation sur le Territoire s'est considérablement développée et enrichie.

L'offre s'est diversifiée et a gagné en qualité.

Pourtant, inversement, l'ensemble de la filière est encore mal reconnu et les informations demeurent très parcelaires.

Vaste et complexe, le monde du cheval calédonien a ses caractéristiques propres et les passerelles entre les différentes pratiques se construisent peu à peu. La variété de l'ensemble tient à la diversité des équitations pratiquées, des chevaux, et des organisations.

Pourtant les acteurs de la filière ont exprimé la volonté de se rassembler et d'élaborer des projets de développement communs, mais les actions concrètes prennent du temps.

***Du simple admirateur, à l'amateur ou au passionné, l'équitation est capable de toucher un très large public***

La pratique de l'équitation en Nouvelle-Calédonie se décline aussi bien dans les stations agricoles, les tribus, les clubs équestres, les associations sportives (ACEW<sup>5</sup>, AS-proEE<sup>6</sup>...), les structures touristiques, le milieu scolaire, et l'insertion sociale.

La grande diversité des approches possibles de l'équitation est aussi une richesse : à la fois compétition et activité de pleine nature, sport, loisir et moyen d'insertion, l'équitation est capable de toucher un très large public. Par ailleurs, quelle que soit leur pratique, l'ensemble de ces cavaliers génère des flux économiques importants (prestations d'équitation, participation aux compétitions, tourisme, matériel, alimentation et soins des chevaux... etc.), et, de ce fait, représente un nombre de plus en plus important d'emplois directs et indirects.

L'équitation est bien une filière créatrice de richesse.

Si la passion du cheval constitue le dénominateur commun pour les intervenants de la filière, on observe chez eux une grande hétérogénéité en termes d'implication économique et de statut (économique, juridique etc...). De la « nano-entreprise » au club hippique, de l'amateur passionné au professionnel, tous interviennent et participent à la vie économique de la filière.

---

<sup>5</sup> Association Calédonienne d'Equitation Western

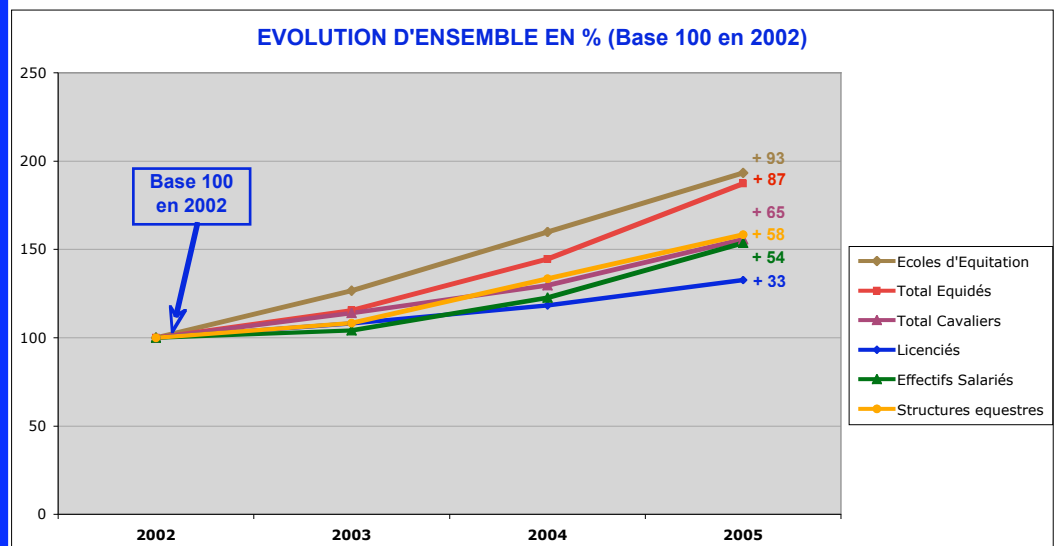
<sup>6</sup> Association des Stockmen et Professionnels de l'Equitation d'Extérieur

## Une activité en pleine croissance

En résumé, les chiffres parlent d'eux-mêmes !

En 2005 en Nouvelle-Calédonie, le taux de pénétration de l'équitation est de 10 pour 1000 habitants contre 8,7 pour 1000 en Métropole et l'écart se creuse : ces trois dernières années, ce taux a augmenté de 22% sur le Territoire contre 14% seulement en Métropole.

**Le taux de pénétration de l'équitation est de 10 pour 1000 habitants contre 8,7 pour 1000 en Métropole**



Depuis 2002, une croissance soutenue et homogène d'environ 60 % du nombre :

- des structures
- des effectifs salariés
- des cavaliers
- et encore plus rapide du parc équin des structures affiliées au CENC qui a presque doublé (+90 %).

# La place du Territoire par rapport à la Métropole et aux Dom-Tom<sup>7</sup>

	Superficie km <sup>2</sup>	Population	Licenciés		Evolution des Licenciés 2002/2005	Licenciés /Population en 2005
			2002	2005		
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	<b>16 372</b>	<b>235 000</b>	<b>1 771</b>	<b>2 348</b>	<b>32,6%</b>	<b>1,00%</b>
Métropole	544 000	59 200 000	447 139	513 615	14,9%	0,87%
Guyane	86 504	196 000	543	467	-14,0%	0,24%
Martinique	1 128	433 000	865	997	15,3%	0,23%
Guadeloupe	1 703	449 000	888	971	9,3%	0,22%
Réunion	2 517	777 000	2 117	2 439	15,2%	0,31%

***Le cheval et les cavaliers ont une place plus importante en Nouvelle-Calédonie qu'en Métropole ou dans le reste de l'outre-mer***

En 2005, avec une population d'environ 235 000 habitants, la Nouvelle-Calédonie compte 2 348 licenciés, soit un taux de 1 %.

Ce taux est

- 4 fois plus important que dans le reste de l'outre-mer,
- 15 % supérieur à celui enregistré en Métropole.

L'évolution récente ne fait que renforcer cette situation : ainsi, de 2002 à 2005, le nombre de licenciés en Nouvelle-Calédonie a crû de 33 %, soit 2 fois plus vite qu'en Métropole et 3 fois plus que pour le reste de l'outre-mer.

<sup>7</sup> Source FFE 2005

# Chevaux & Cavaliers

**Aucun recensement global et précis n'est disponible pour évaluer le nombre de cavaliers, toutes formes d'équitation confondues**

L'équitation est une activité qui n'a cessé de se démocratiser et de progresser depuis dix ans.

Pourtant, en dépit de l'impact social et économique de la pratique équestre, il existe peu d'outils de recensement mis en place que ce soit en Europe, en Amérique du Nord ou dans le Pacifique.

## Combien y a-t-il de cavaliers en Nouvelle-Calédonie ?

Comme dans la plupart des pays développés, aucun recensement global et précis n'est disponible pour évaluer le nombre de cavaliers<sup>8</sup>, réguliers ou occasionnels sur le Territoire.

La seule source précise et régulièrement mise à jour concerne les cavaliers licenciés et professionnels dans les clubs équestres et, pour certaines structures, les clients/touristes consommateurs de ballades et de randonnées.

En Métropole, les professionnels<sup>9</sup> estiment à 4 % la progression moyenne du nombre de cavalier par an depuis 30 ans.

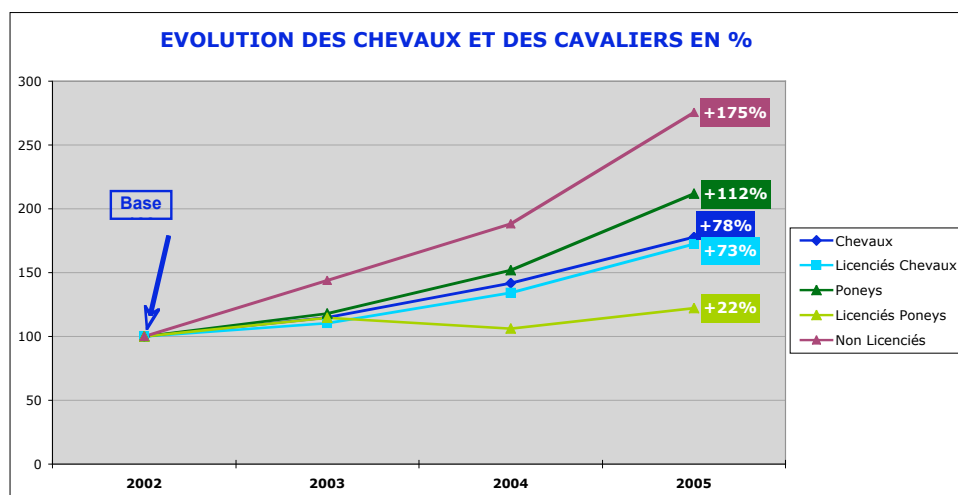
---

<sup>8</sup> Cavaliers pratiquant l'équitation de sport et de loisirs

<sup>9</sup> Source : FFE, La Ref, Février 2004

**En Nouvelle-Calédonie, on dénombre 1 club pour 123 licenciés contre 1 pour 140 en Métropole**

En Nouvelle-Calédonie, le nombre de licenciés est passé de 1 770 à 2 350 entre 2002 à 2005 et celui des Clubs de 12 à 19 soit une augmentation de 33% pour les cavaliers licenciés et de 58% pour les structures d'accueil.



**En 4 ans, les licenciés calédonniens ont augmenté de 33% contre 15% en Métropole**

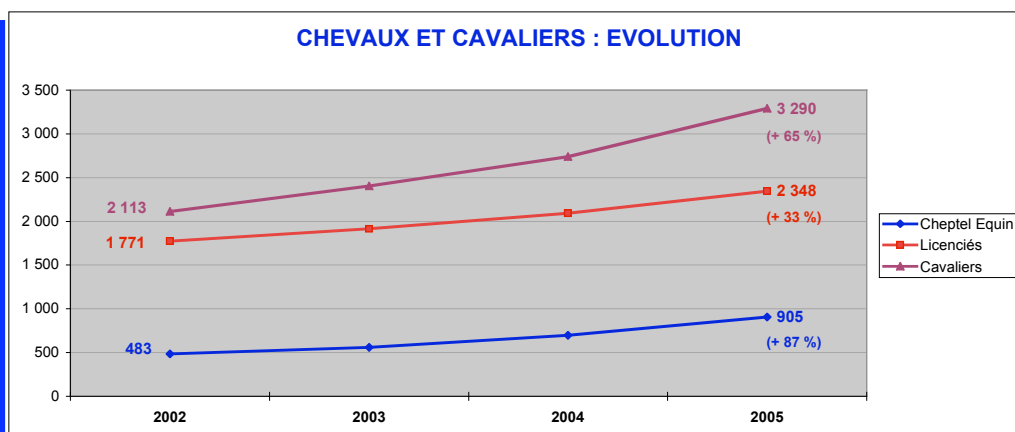
Pour l'année 2005, la Métropole compte 3 706 clubs, 513 600 licenciés et plus d'un million de cavaliers occasionnels<sup>10</sup>.

Si en 4 ans, le nombre de licenciés métropolitains est passé de 448 000 à 513 600 cela ne représente pourtant qu'une progression de près de 15% contre 33% sur le Territoire.

Le taux de pénétration est de 10 pour 1000 habitants calédonniens en 2005 contre 8,7 pour 1000 habitants en Métropole ce qui représente une progression de 22% en 3 ans contre 14% en Métropole.

<sup>10</sup> Source : FIVAL, Mai 2005

**100 000 heures de formation à cheval sont dispensées annuellement en tant qu'activité socio-éducative et sportive**



Par ailleurs, près de 100 000 heures de formation<sup>11</sup> à cheval sont dispensées annuellement en Nouvelle-Calédonie en tant qu'activité socio-éducative et sportive. En 2004, environ 11 000 élèves<sup>12</sup> des écoles primaires ont pu bénéficier de ce sport soit plus de 4% de la population totale sur le Territoire.

Si le nombre d'Equidés a crû de + 87 %, le nombre de Cavaliers n'a progressé que de + 65 %, plus cependant que le nombre de licenciés qui n'augmente que de 40%.

<sup>11</sup> Source : A. Guillemain, *Le cheval en Nouvelle-Calédonie, espace & société, 2003-2004*

<sup>12</sup> Source : P. Séverian, *La passion du cheval en Nouvelle-Calédonie, 2005*

## Combien y a-t-il d'équidés sur le Territoire ?

Comme partout ailleurs, la réponse est... une estimation !

Dans son mémoire<sup>13</sup>, P. Séverian avance le chiffre de 8 500 équidés. Avant lui, A. Guillemin indiquait en 2004 : « *Le cheptel équin a considérablement diminué puisque l'on passe de 11 268 à 7 247 chevaux répertoriés par la D.A.V.A.R. entre 1991 et 2002.* » tout en reconnaissant qu'il est cependant « (...) difficile d'affirmer que l'ensemble du cheptel équin présent sur le Territoire a diminué. D'après les témoignages d'éleveurs (...) ou d'habitants de tribu, les chevaux seraient plus nombreux aujourd'hui. Il apparaît que dans certaines régions leur nombre aurait augmenté et que dans d'autres il aurait diminué. Toutefois, il n'y a pas eu depuis une quinzaine d'années de recensement de l'ensemble des chevaux en Nouvelle-Calédonie. Les chiffres dont nous disposons sont donc partiels. »<sup>14</sup>

En 2005, il est donc vraisemblable que le nombre d'équidés sur l'ensemble du Territoire soit plus près de 10 000.

De son côté, l'UPRA-équine qui compte 520 adhérents a enregistré pour la même période 2 700 chevaux soit 25 à 30 % environ du nombre supposé d'équidés.

**Il semble vraisemblable que le nombre d'équidés sur l'ensemble du Territoire néo-calédonien soit plus près de 10 000**

<sup>13</sup> P. Séverian, *La passion du cheval en Nouvelle-Calédonie-2005*

<sup>14</sup> A. Guillemin, *Le cheval en Nouvelle-Calédonie, espace et société, 2003-2004*

**On compte 3 fois plus de chevaux par habitant sur le Territoire qu'en Métropole**

Pour avoir un point de comparaison, les Haras Nationaux estiment le nombre de chevaux en France entre 800 000 et 1 000 000<sup>15</sup>, soit environ 1,3 cheval pour 1000 habitants alors qu'en Nouvelle-Calédonie le ratio se situe entre 3,5 et 4 chevaux pour 1000 habitants, soit 3 fois plus qu'en Métropole.

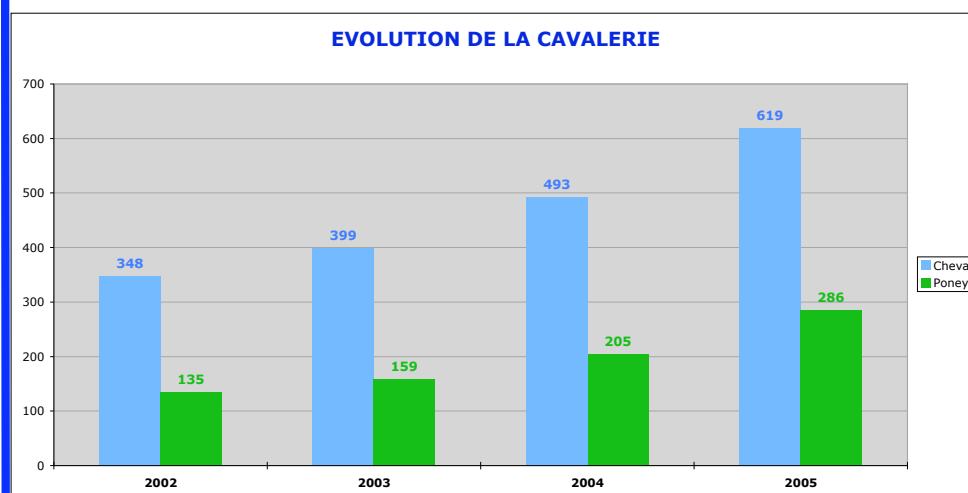
Certains pensent que la population équine française serait supérieure à 1 000 000.

Des années seront vraisemblablement nécessaires pour connaître le nombre d'équidés sur le Territoire comme en Métropole.

## Le cheptel équin en Club

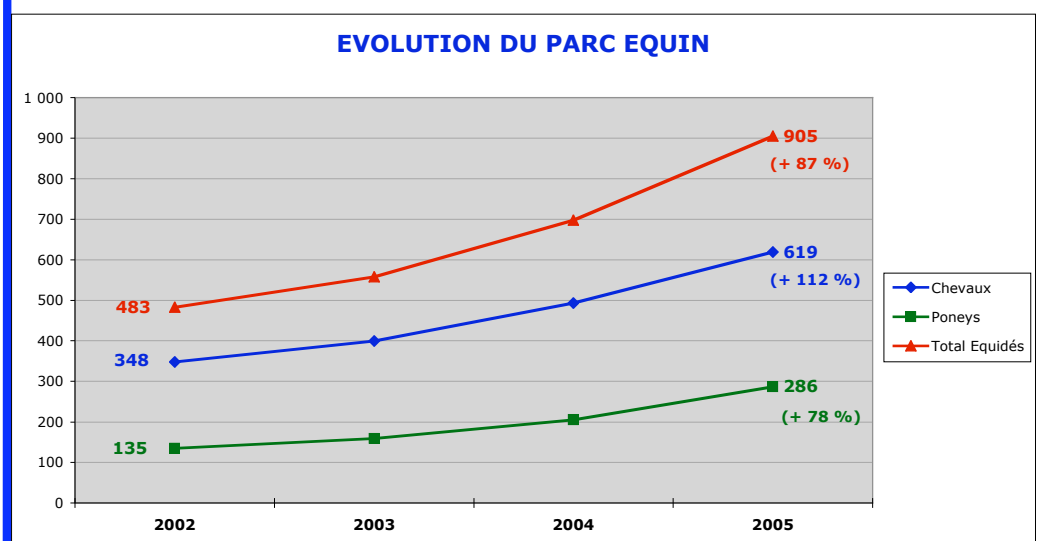
Les Clubs fournissent cependant des données assez fiables sur leur cheptel dont le nombre est passé de 483 à 905 entre 2002 et 2005.

**En 4 ans, le parc équin des clubs équestres a crû de 87%**



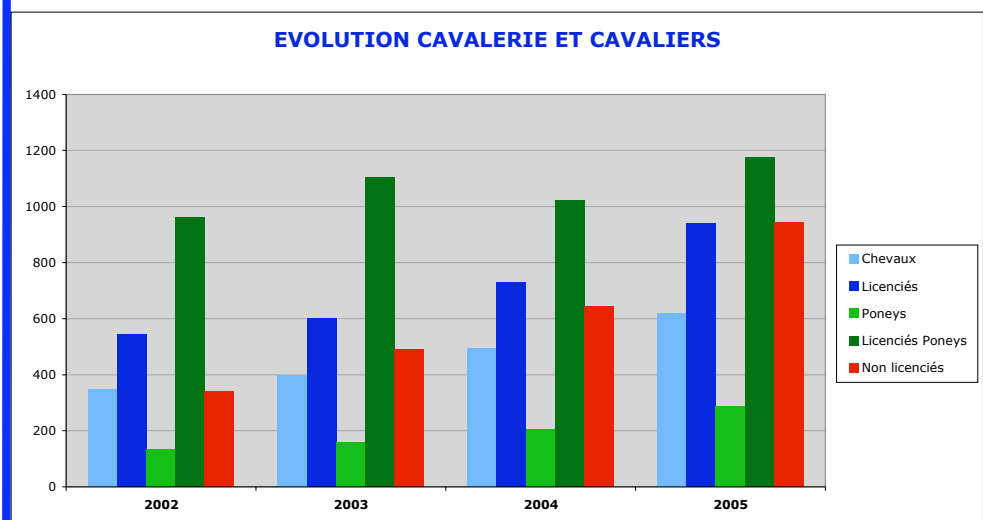
En 4 ans donc, le parc équin des clubs équestres a crû de 87% (+ 23% par an), la croissance des poneys atteignant +112% (+28% par an) et celle des chevaux +78% (+21% par an).

<sup>15</sup> Source : FIVAL, 2005



Entre 2002 et 2005, le nombre de cavaliers licenciés a augmenté de 33%. Le nombre d'heures de monte a quant à lui progressé de +40%.

**De 2002 à 2005  
le nombre  
d'heures de  
monte a pro-  
gressé de 40%**



Le nombre d'heures de monte par licenciés est ainsi passé de 49 à 52 heures par an (+6%).

Le nombre de cavaliers a augmenté de 65% entre 2002 et 2005, soit +18% par an contre +4% an Métropole<sup>16</sup>, mais cette évolution a été plus rapide chez les non-licenciés, +115% (+29% par an). Les licenciés « chevaux » ont crû de 73% (+20% par an).

<sup>16</sup> Source : FFE, Février 2004

# Spécificités des structures équestres

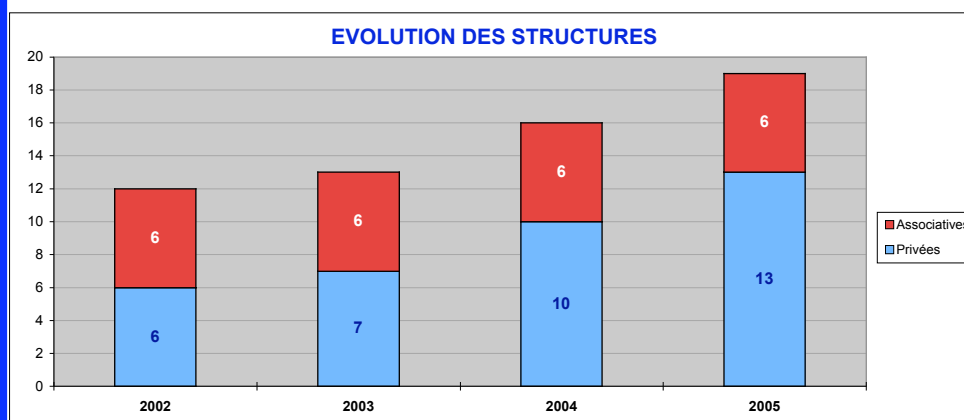
**Le nombre de structures équestres en Nouvelle-Calédonie est passé de 12 à 19, soit une croissance de 58 %.**

## La nature des structures

Dans les années 1970, 70% des établissements équestres français étaient sous statut associatif.

Aujourd'hui, la tendance s'est inversée.

Le diagramme ci-dessous illustre l'évolution des structures en Nouvelle-Calédonie depuis 2002.

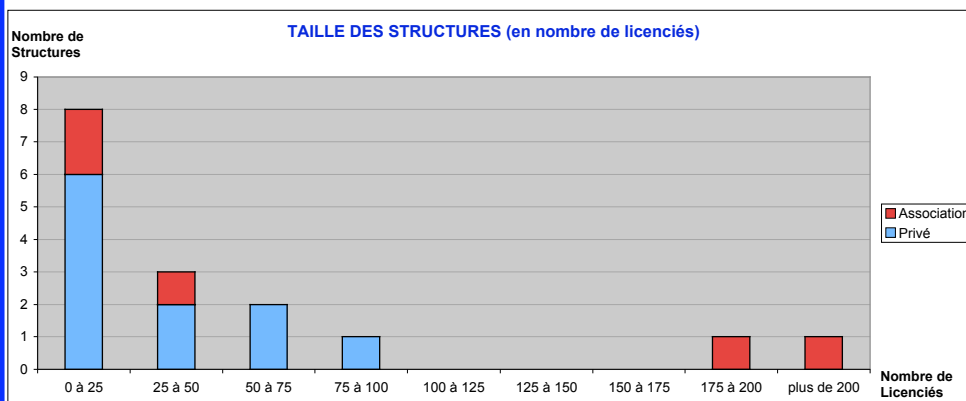
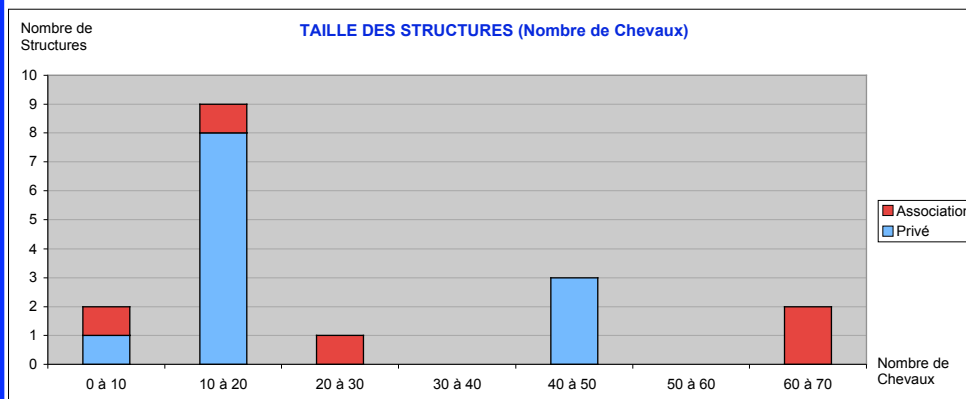


De 2002 à 2005, le nombre de structures équestres en Nouvelle-Calédonie est passé de 12 à 19, soit une croissance de 58 %.

Ceci résulte du quasi doublement du nombre d'Ecoles d'Equitation. Le nombre de structures associatives est resté stable à 6. Elles représentent 32% des structures en 2005 contre 50% en 2002.

Les structures privées quant à elles sont passées de 6 à 13. Elles représentent 68% des structures en 2005 contre 50% en 2002.

**Les structures associatives représentent 32% des structures en 2005 contre 50% en 2002.**



En comparaison<sup>17</sup>, la répartition privé/associatif est à peu près la même en Métropole puisque sur les 3 700 structures (hors associations de concours et associations de cavaliers non-employeurs) :

- 65 % sont des établissements privés,
- 34 % sont des établissements sous statut associatif (type loi 1901),
- 1 % sont des établissements publics et parapublics.

<sup>17</sup> Source : FIVAL, 2005

En Nouvelle-Calédonie, on compte en 2005, 19 clubs équestres pour 230 000 habitants soit 1 pour 12 000 habitant en moyenne.

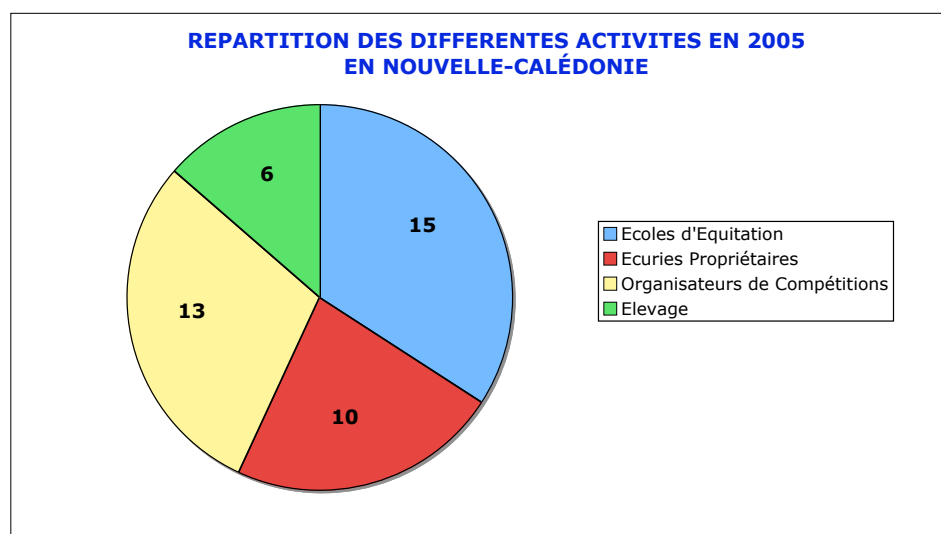
La Métropole compte 3 700 clubs pour 60 millions d'habitants soit environ 1 pour plus de 16 000.

Le Territoire a donc une densité de clubs par habitants 33% plus élevée que la Métropole.

## Une polyvalence qui évolue

**Le Territoire a une densité de clubs par habitant 33% plus élevée que la Métropole.**

Les établissements équestres jouent un rôle fondamental dans la filière équine : ce sont les liens privilégiés de contact entre le débutant et l'animal, ce sont aussi les lieux où se concrétise souvent pour la première fois la passion du cheval, et où se construisent donc les futurs clients de la filière équine.



***Le Territoire bénéficie d'un environnement exceptionnel qui incite aux activités d'extérieur telles que l'équitation***

En fonction de l'activité principale, du cheptel et du chiffre d'affaires, les organismes métropolitains distinguent généralement trois grands types d'établissements :

- les écoles d'équitation, dont l'activité est basée sur l'enseignement de l'équitation;
- les centres de tourisme équestre, proposant essentiellement des randonnées ou des promenades;
- les « écuries de propriétaires », qui offrent des prestations de logement et travail de chevaux appartenant à leurs clients.

Les deux premiers types de structures sont les plus nombreuses en Métropole : ils représentent chacun 40 à 50 % de l'ensemble des établissements équestres.

En Nouvelle-Calédonie en revanche, la distinction est loin d'être aussi marquée, la plupart des structures offrant un large éventail de prestations.

Ceci est dû à plusieurs facteurs.

La taille encore relativement limitée du marché qui permet, ou impose, aux professionnels d'être polyvalents.

Ensuite, une situation géographique et climatique exceptionnelle qui permet de profiter plus facilement des activités de plein air.

Enfin, un environnement qui permet aux établissements de proposer à la fois de l'enseignement, mais aussi la pension et le travail des chevaux et bien évidemment des activités de randonnées et de promenade.

***La compétition et l'équitation ludique sont les deux grandes tendances européennes***

Il est intéressant également d'observer les tendances européennes<sup>18</sup> qui voient émerger deux grands pôles d'intérêts concernant la pratique du cheval : le premier centré sur la compétition et l'entraînement des chevaux et des cavaliers, et le second axé sur les activités « récréationnelles ».

Même si cette tendance n'est pas aussi marquée en Nouvelle-Calédonie, on constate déjà une évolution de la clientèle dans ce sens.

On peut penser que celle-ci conduira progressivement à une certaine « spécialisation » des structures.

---

<sup>18</sup> *Strategic Equine Marketing-2002*

## Les activités équestres

*Dû à la taille limitée du marché, la plupart des structures offrent un large éventail de prestations*

En 2005, 12 activités équestres différentes sont proposées par les 19 structures existantes.

Ces structures présentant généralement un choix de plusieurs activités, les cavaliers disposent d'une offre de 91 propositions « activité/structure ».

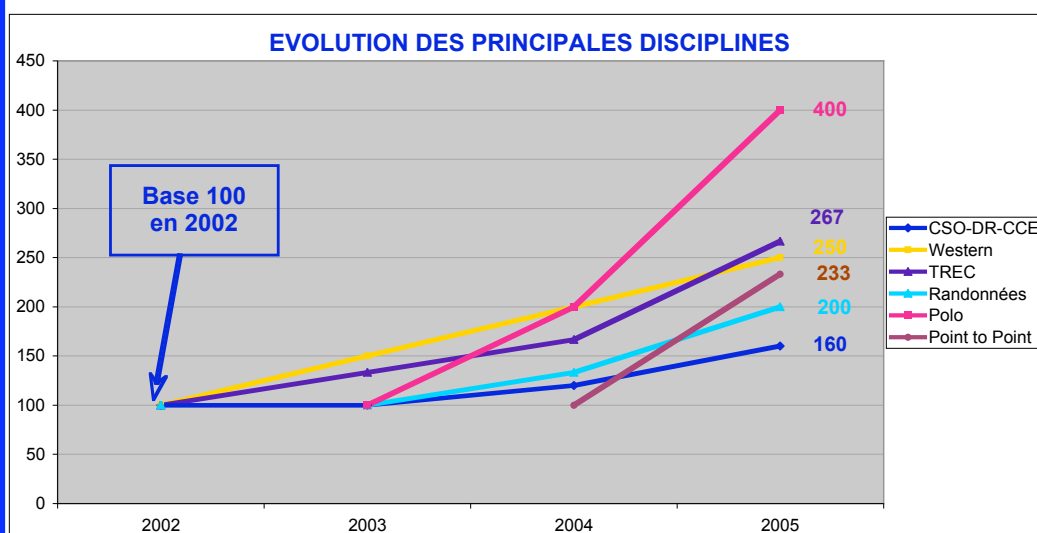
L'équitation classique (chevaux et poneys) représente 1/3 de l'offre.

L'ensemble des activités liées aux poneys représente à elle seule plus d'1/4 de l'offre.

En 2002, 9 activités équestres différentes seulement étaient proposées par les 12 structures existantes.

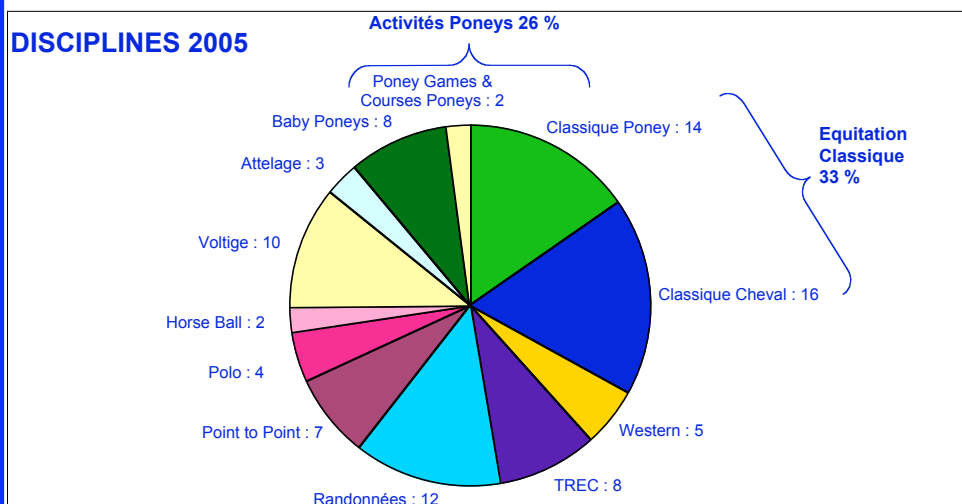
Les cavaliers disposaient de 48 propositions « activité/structure ».

*L'éventail de choix des activités a doublé en 4 ans*



La palette de choix a donc pratiquement doublé.

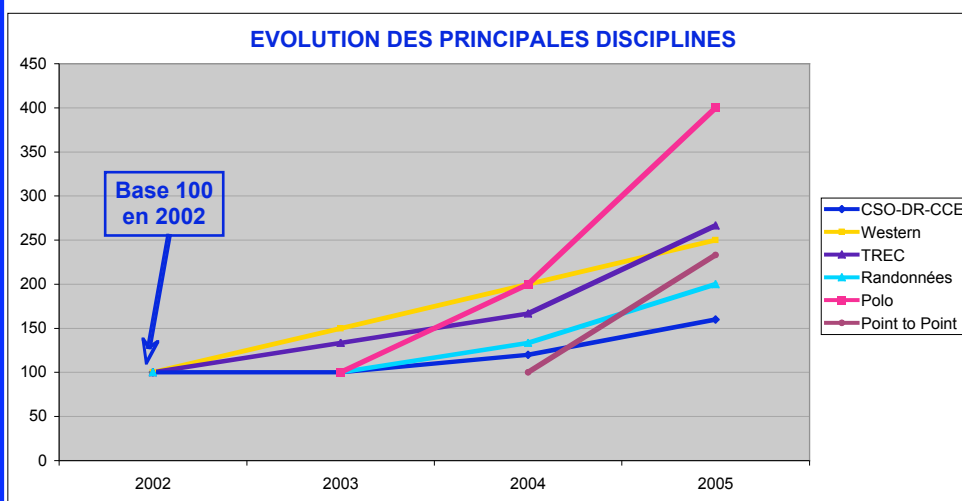
Les diagrammes présentés détaillent la diversité de l'offre en 2005 ainsi que le développement des différentes activités depuis 2002.



**Le Polo et le Point to Point se développent rapidement**

Toutes les activités enregistrent une croissance importante.

Celles créées plus récemment, comme le polo en 2003 ou le Point to Point apparu en 2004, se développent encore plus rapidement. (Voir chapitre compétition).



# Données économiques

## L'emploi

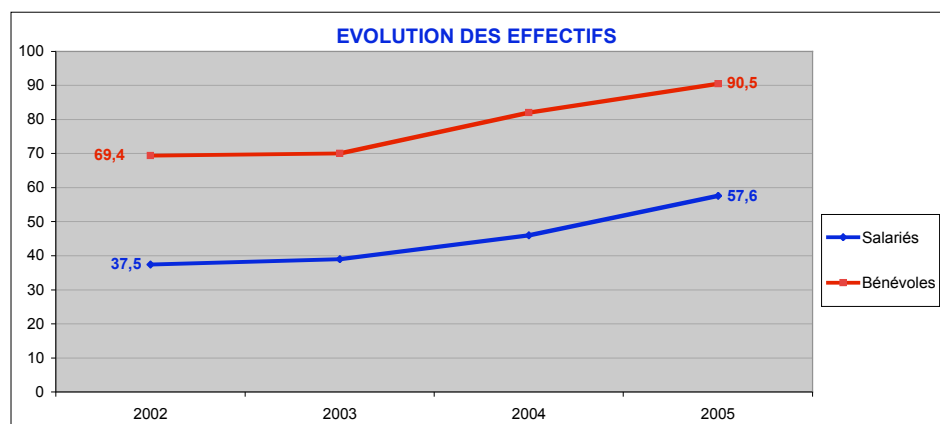
*Parallèlement aux activités équestres, le cheval génère une réelle dynamique liée à son utilisation et aux soins spécifiques qui lui sont attachés*

Il est indéniable que le cheval représente une activité économique non négligeable et en croissance constante. De plus, cette filière présente l'intérêt de la diversification : augmentation des loisirs, demande croissante de produits équestres, développement touristique.

Parallèlement aux activités des clubs équestres, des courses, du tourisme équestre et de l'élevage, le cheval génère également une activité importante liée à son utilisation et aux soins spécifiques qui y sont attachés :

- selleries
- vétérinaires équins
- maréchaux-ferrants
- fabricants de vans, transporteurs d'équidés
- alimentation

De plus, la filière équine produit un emploi diffus difficile à quantifier mais en augmentation constante.



**Depuis 2002, les effectifs salariés de l'équitation de sport et de loisirs ont augmenté de près de 55%**

D'après P. Séverian<sup>19</sup>, on dénombre en 2005, 330 équivalents-emplois.

À elles seules les structures affiliées au CENC emploient 148 personnes dont 58 salariés équivalents temps plein. En 2005 l'activité des Clubs représente 57,5 emplois salariés et concernent 90 personnes bénévoles à temps partiels ou à plein temps.

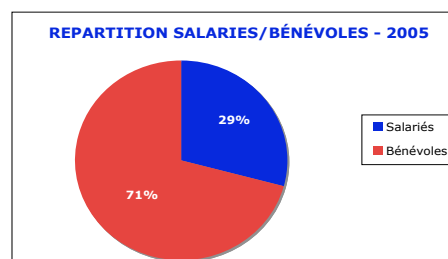
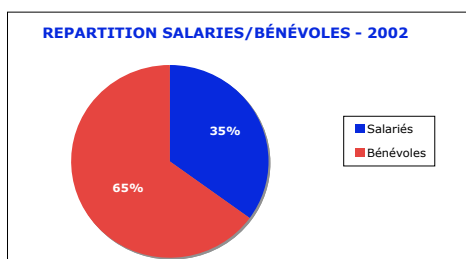
Dans son étude, A. Guillemain<sup>20</sup> s'appuie sur le rapport de mission de M. Valentin chargé de mission auprès des Haras Nationaux en 1997 qui fait apparaître le recensement suivant par rapport à la filière équine calédonienne :

- 62 emplois dans les services et administrations
- 64 dans les services utilisateurs
- 79 pour les utilisateurs

soit 235 emplois pour 200 millions de XPF de chiffre d'affaires

## Un secteur qui a largement recours au bénévolat

Les bénévoles sont très impliqués dans la vie des structures. Ils sont presque 2 fois plus nombreux que les salariés.

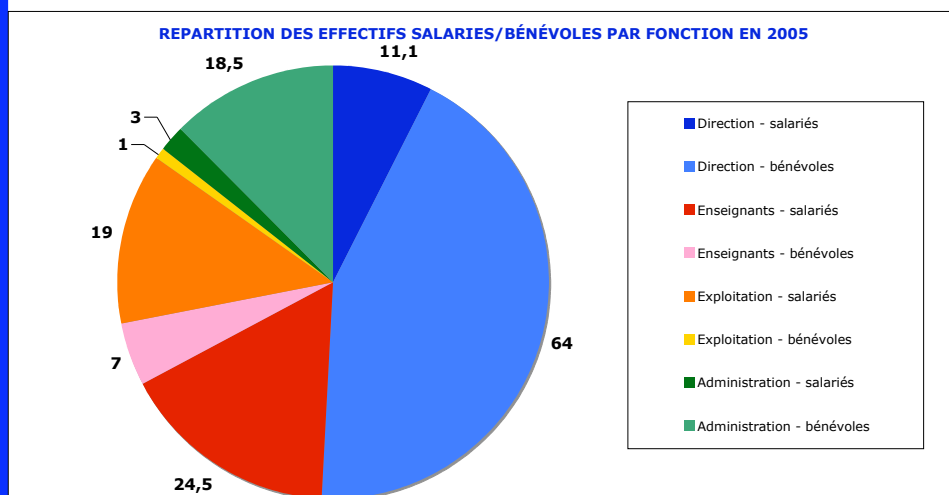


<sup>19</sup> P. Séverian : *La passion du cheval en Nouvelle-Calédonie, 2005*

<sup>20</sup> A. Guillemain, *Le cheval en Nouvelle-Calédonie, espace et société, 2003-2004*

Depuis 2002, les effectifs salariés ont augmenté de près de 55 % ; le nombre des bénévoles, s'il a progressé, c'est néanmoins développé moins fortement.

**Les 13 structures privées emploient 34,5 salariés, soit près des 2/3 des effectifs salariés**

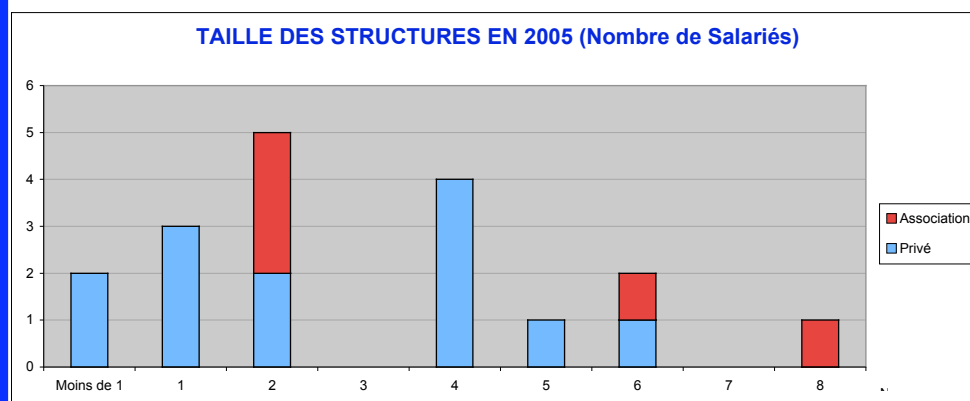


Les bénévoles sont environ 6 fois plus nombreux que les salariés dans les fonctions de direction et d'administration des structures.

Encore présents dans les fonctions d'enseignants, ils sont pratiquement absent des fonctions d'exploitation.

Les 13 structures privées emploient 34,5 salariés, soit près des 2/3 des effectifs salariés.

En moyenne, chacune compte 2,7 salariés.

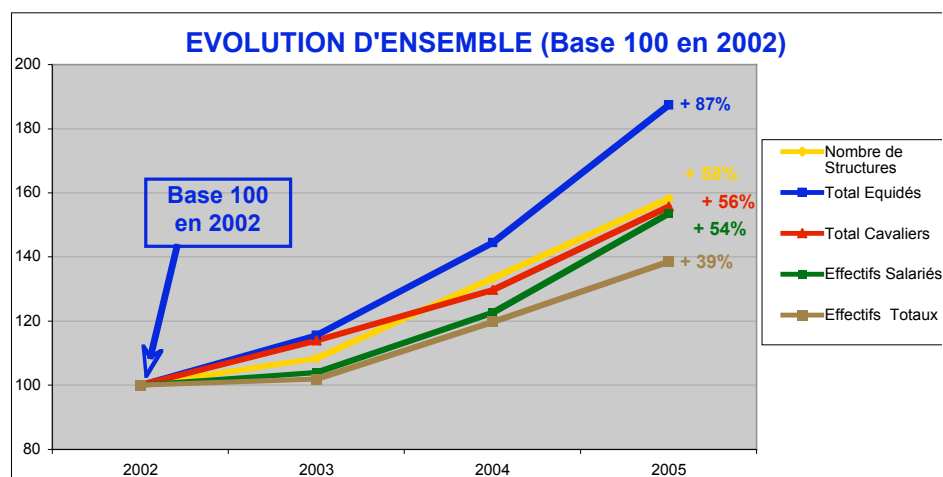


**L'effectif moyen est de 2,8 salariés ETP<sup>21</sup> en Nouvelle-Calédonie contre 2 salariés ETP en Métropole**

Les 5 structures associatives emploient en moyenne 3,9 salariés, soit un total de 19,5 salariés.

Les effectifs Salariés ont augmenté de + 54 %, pratiquement comme le nombre des structures équestres.

Au total, 19 structures emploient 54 salariés, soit des effectifs moyens de 2,8 salariés, supérieurs à la moyenne métropolitaine (2 salariés équivalents temps plein par structure).



<sup>21</sup> ETP : Equivalent Temps Plein

## **Le poids économique de l'équitation de sport et de loisirs**

**Aujourd'hui, les chevaux et leurs propriétaires ont un impact dans de nombreux secteurs de l'économie**

**Le chiffre d'affaires dégagé par les clubs représente environ 350 000 000 XPF soit 25% du chiffre d'affaires estimé de l'ensemble de la filière**

Globalement, le 20<sup>ème</sup> siècle a connu une évolution majeure dans l'utilisation du cheval. Son rôle historique d'animal de travail au service de l'économie en général et de l'agriculture en particulier s'est complètement transformé. Aujourd'hui, les chevaux et leurs propriétaires ont un impact dans de nombreux secteurs de l'économie tels que les loisirs, la compétition (amateurs & professionnels), le tourisme, le spectacle, l'artisanat, le commerce, la santé, l'agriculture, l'alimentation animale, l'exportation, les produits pharmaceutiques et la recherche et la production de viande<sup>22</sup>.

En Nouvelle-Calédonie, où le cheval reste plus que dans d'autre partie du monde plus présent dans le quotidien de la population (stockmen, tribus, propriétés), cette tendance est aussi très nette.

L'impact économique étudié dans cette enquête concerne les structures équestres membres du CENC, mais il semble qu'il reflète assez bien une tendance globale.

Les résultats de l'étude montre que le chiffre d'affaires dégagé annuellement par les Clubs représente environ 350 millions XPF soit 25% du chiffre d'affaires estimé de la filière<sup>23</sup>. Ceci équivaut à 385 000 XPF par cheval et par an.

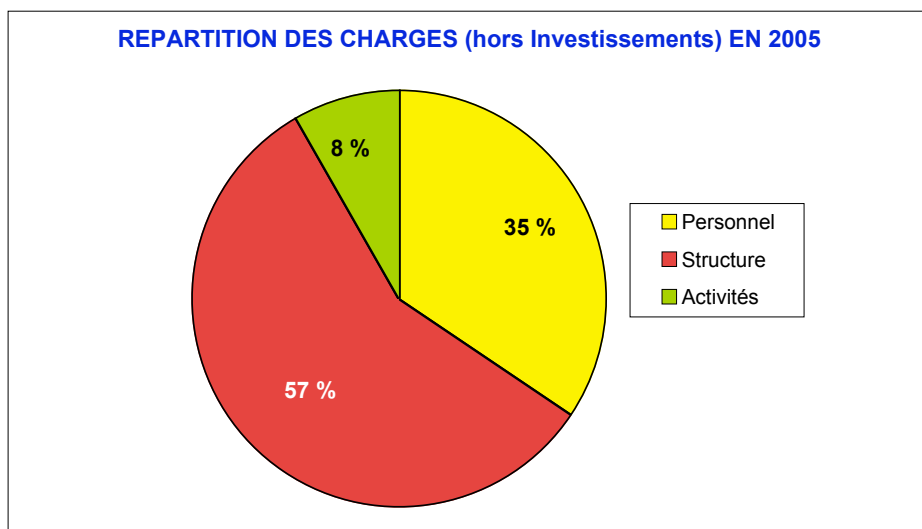
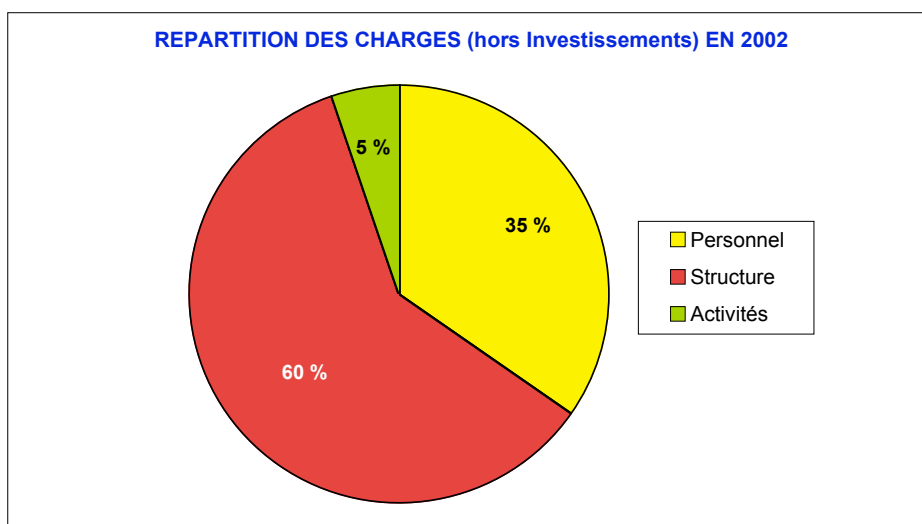
<sup>22</sup> Source : *Strategic Equine Marketing-2002*

<sup>23</sup> P. Séverian, *La passion du cheval en Nouvelle-Calédonie, 2005*

**Selon l'AGPC, le chiffre moyen annuel d'un établissement métropolitain est de 11 millions XPF**

La contribution économique par cheval des structures affiliées au CENC est plus du double de la contribution moyenne par cheval en Nouvelle-Calédonie, si l'on se réfère aux chiffres de P. Séverian<sup>24</sup> qui estime le poids économique de l'ensemble de la filière à 1,6 milliard XPF (sur une base de 8 500 équidés).

Selon l'AGPC<sup>25</sup>, le chiffre moyen annuel d'un établissement métropolitain est de 92 000 € soit 11 millions XPF contre 15 millions XPF en Calédonie.



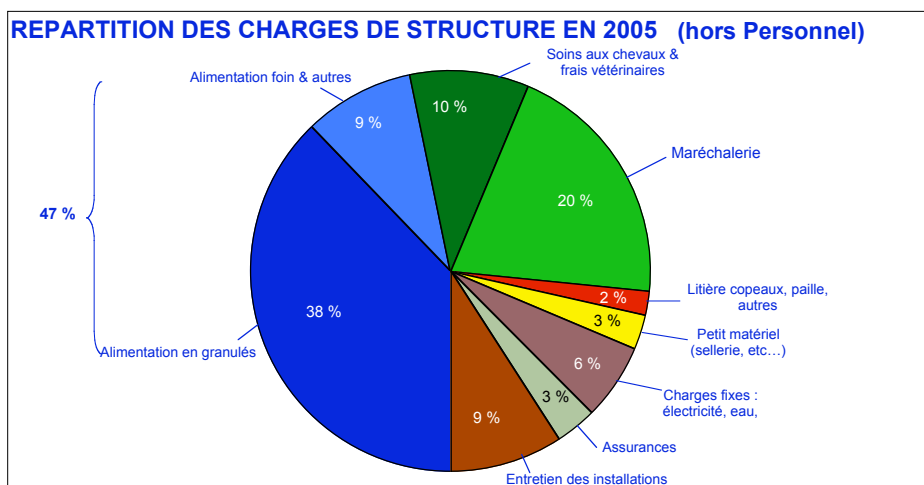
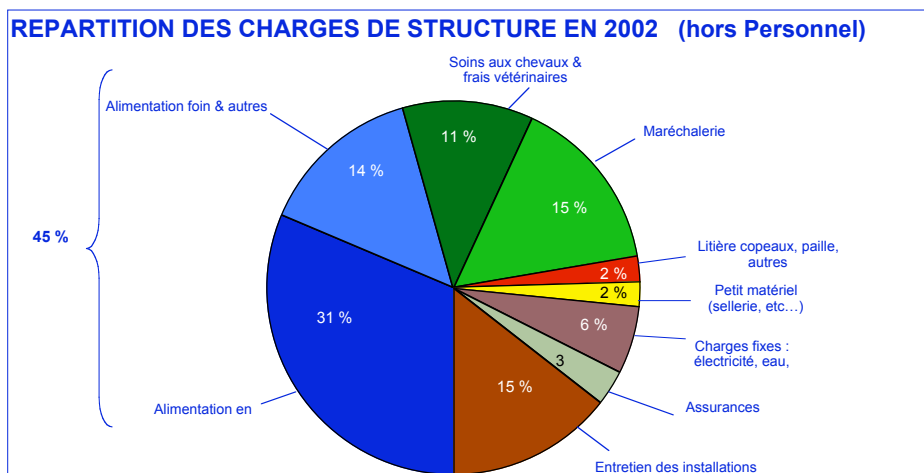
<sup>24</sup> P. Séverian : *La passion du cheval en Nouvelle-Calédonie*, 2005

<sup>25</sup> Source AGPC, *Association de Gestion des Professionnels du Cheval*

L'alimentation représente près de 50% des charges de structures.

Cette part est stable, ou pratiquement stable de 2002 à 2005, même si, à l'intérieur de celle-ci, l'alimentation en granulés augmente de 20% au détriment du foin et autre nourriture.

Les parts des frais vétérinaires, des charges fixes, petits matériels et autres sont stables. A l'inverse, la part des frais de maréchalerie augmente de plus de 30%. Celle consacrée à l'entretien des installations se réduit quant à elle d'autant.

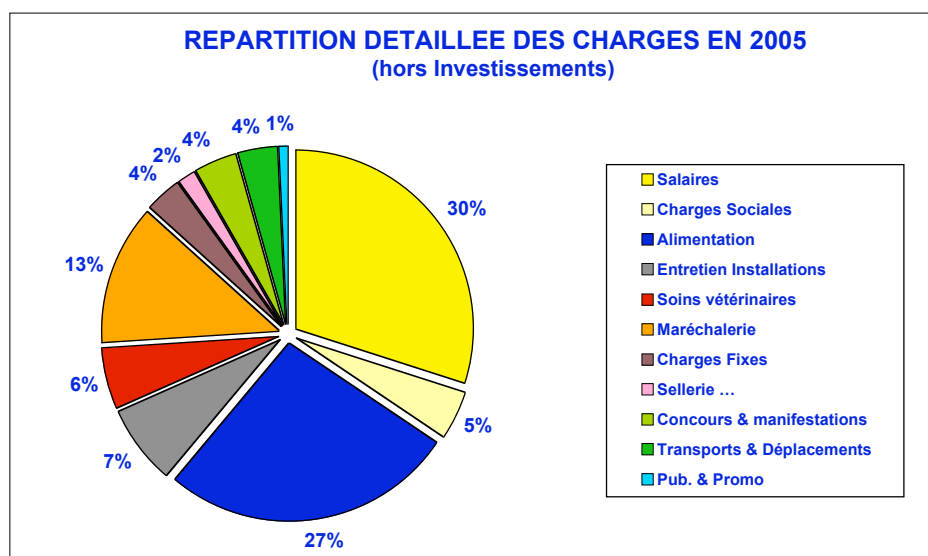


46% des charges sont directement liées aux chevaux : alimentation 27%, maréchalerie 13%, soins vétérinaires 6%.

De 2002 à 2005, le poids des charges de personnel, malgré l'augmentation des effectifs salariés, demeure stable et représente 35% de l'ensemble des charges (hors investissement).

Parmi les 35% représentés par les frais de personnel, les charges sociales ont un poids limité (5%) par rapport à d'autres secteurs économiques où il est de l'ordre du double.

**Les investissements annuels en chevaux ont augmenté de 165 % en 4 ans**



La part consacrée aux activités (concours, manifestations, déplacements, promotion...) augmente sensiblement et passe de 5 à 8% soit une progression de 60%.

La part des frais liés aux structures baisse quant à elle de 5%.

***Entre 2002 et 2005, 150 millions de XPF ont été investis dans les installations équestres.***

Entre 2002 et 2005, 150 millions de XPF ont été investis par l'ensemble des structures dans l'aménagement, la création et les équipements des installations équestres. Ce chiffre représente une moyenne par an et par structure de 2 millions de XPF environ soit 17 000 Euros.

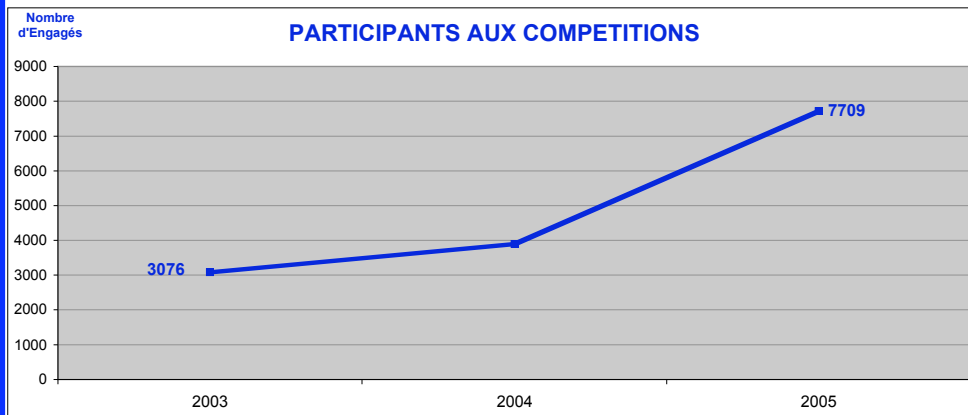
À titre de comparaison, pour une région comme le Languedoc-Roussillon il est de 40 000 Euros par structure et par an.

Les investissements annuels en chevaux augmentent de 165% en 4 ans (soit près de 40% par an). Cette croissance est très largement supérieure à celle observée quant au nombre de structures, de cavaliers ou d'activités et témoigne d'un effort certain de développement et/ou de renouvellement du parc équin.

## Les données sportives

Environ 10% des cavaliers calédoniens pratiquent l'équitation en compétition contre 20% en Métropole

**De 2003 à 2005, le nombre de participants aux différents types de compétitions a été multiplié par 2,5 !**



En 2005, les différents types de compétitions ont regroupé 7 700 concurrents.

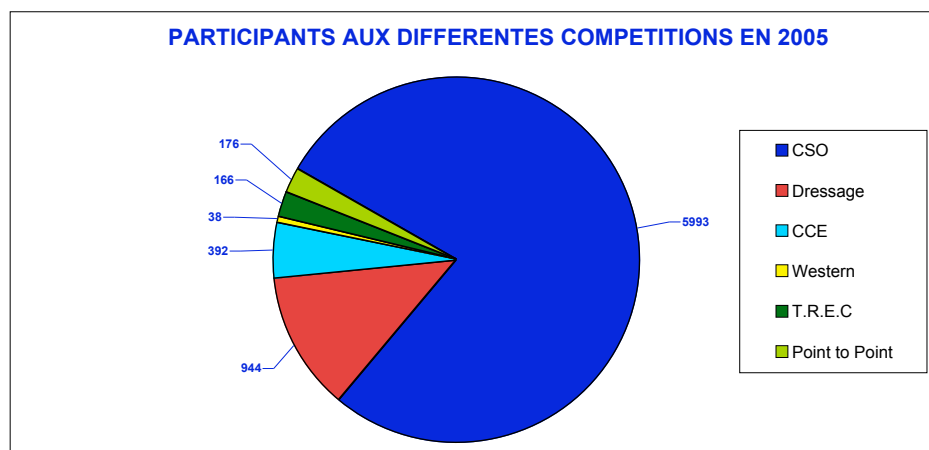
Les épreuves d'équitation classique (CSO, Dressage et CCE) rassemblent à elles seules 95 % de ceux-ci (près de 7 400), dont 6 000 engagés pour les CSO.

**Le T.R.E.C. et le Point to Point réunissent déjà autant de concurrents que le CCE.**

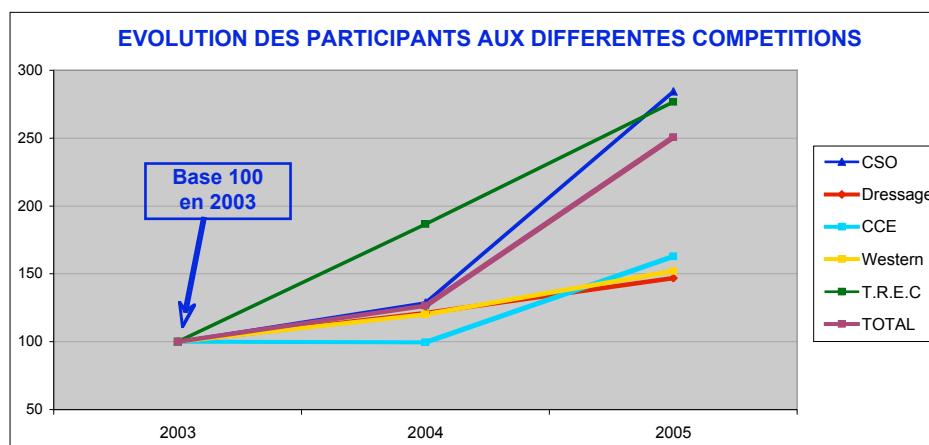
Contrairement à la Métropole où la compétition de haut niveau est essentiellement masculine, le ratio est relativement plus équilibré en Nouvelle-Calédonie avec 37% de femmes en niveau Pro 2 contre 25% en Métropole.

En croissance rapide, le T.R.E.C. et le Point to Point d'introduction récente réunissent déjà près de 5 % des concurrents, soit presque autant que les CCE.

**En 2005, les différents types de compétitions ont regroupé 7 700 concurrents.**



Apparu en 2005 sur le Territoire, le Point to Point a de plus en plus d'adeptes. Quatre épreuves ont été organisées la première année et 7 sont prévues en 2006 avec un doublement des cavaliers engagés.



En 2 ans, de 2003 à 2005, le nombre de participants aux différents types de compétitions a progressé de 150 %.

La croissance a été particulièrement forte pour les épreuves de Point to Point, les T.R.E.C. et les CSO.

Elle n'a été que de 50 % environ pour le dressage, le CCE ou les épreuves d'équitation Western.

## Conclusion

Comme le titrait le quotidien calédonien il y a quelques mois<sup>26</sup>, la filière équine néo-calédonienne est en pleine expansion. Au travers des heures d'entretiens passées avec les responsables des structures affiliées au CENC, certaines appréciations recueillies peuvent donner matière à réflexion.

Tout le monde s'accorde à penser que la filière « cheval » est dynamique et crée de la richesse et des emplois de façon croissante.

De plus, la pratique du cheval a un impact favorable dans de nombreux domaines :

- environnemental ;
- sociétal - éducation, insertion, rapport ville/brousse, relations avec les Tribus ;
- sportif ;
- économique et touristique.

C'est une activité dont le potentiel de développement est important et qui interagit avec de nombreux secteurs de l'économie.

En revanche, c'est une filière qui dans l'ensemble manque de passerelles et de coordination même si, globalement, les différents acteurs sont amenés à collaborer à diverses occasions et ce, bien plus qu'en Métropole. Ceci s'explique par la dimension du Territoire, la taille du marché et la proximité des intervenants de la filière.

---

<sup>26</sup> *Les Nouvelles Calédoniennes, Décembre 2005*

***Le cheval bénéficie d'un excellent « capital image » qui doit permettre de mener d'avantage d'actions***

Comparés à la situation en Métropole ou dans le reste de l'Outre-Mer, le cheval et l'équitation en Nouvelle-Calédonie jouissent d'un capital image très favorable. Pour des raisons qui tiennent à l'histoire et à la géographie du Territoire, le cheval, comme on l'a vu, tient une place privilégiée dans le collectif calédonien. Cet avantage « acquis » doit permettre de mener d'avantage d'actions sur et autour du cheval et également de leur donner une plus grande ampleur.

Par ailleurs, il semble qu'il y ait besoin de plus grandes synergies entre les différents acteurs par le biais d'infrastructures collectives, d'aide et de soutien des structures dans leur développement ou leur démarche qualité par exemple.

Enfin, pour réellement accompagner l'évolution et l'essor de cette filière, il paraît indispensable de favoriser et de renforcer les efforts pour l'identification des équidés et pour une meilleure traçabilité de leur utilisation et de leur performance.

La prise de conscience collective de l'impact économique et social du cheval et de l'équitation sur le Territoire et la réalisation rapprochée de différentes études sur le sujet montre en tout cas la volonté de mieux évaluer la filière et de mener à terme des actions plus concertées pour en favoriser le développement.

# Bibliographie

- INRA : Economie et avenir de la filière chevaline, 2003
- Equine equestrian industry : a comparative review – by V. Evans (Strategic Equine Marketing), 2002
- Guillemin : « Le cheval en Nouvelle-Calédonie : espace et société », 2004
- FIVAL (Fédération interprofessionnelle du cheval de sport, de loisir et de travail) : « Le marché du cheval en France », 2005
- FIVAL (Fédération interprofessionnelle du cheval de sport, de loisir et de travail) : « Rapport d'orientation », 2005
- P. Sévérian : « La passion du cheval en Nouvelle-Calédonie », 2005
- Fédération Française d'Equitation : « L'équitation en France en 2004 (fiche technique)
- Filière Cheval du Québec : « Plan de développement », 2006
- Ministère de l'agriculture (...) : « Une nouvelle politique pour le cheval », 2003
- Fédération Française d'Equitation : OpinionWay, Etude quantitative, 2002
- Terre Equestre - Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
- Observatoire économique et social du cheval